

LE JOURNAL

de Saint-Bon Courchevel

PRINTEMPS 2016



- Dossier** → Le fleurissement, l'affaire de tous !
- Finances locales** → Un budget 2016 maîtrisé
- Seniors** → Un programme qui fait la part belle à l'intergénérationnel



COURCHEVEL
SAVOIE - FRANCE



édito | Chères Saint-Bonnaises, Chers Saint-Bonnais,

C'est avec plaisir que je vous présente ce premier journal d'information municipal d'intersaison. Plus de proximité, plus de transparence... Je m'y étais engagé en 2014. Or, avec deux bulletins par an, il devenait de plus en plus difficile de vous offrir la meilleure information, dans les meilleurs délais. Avec Annie Wagner, conseillère municipale en charge de la communication, nous avons ainsi travaillé à une nouvelle formule de journal. Parce que notre commune vit toute l'année, vous recevrez désormais les informations chaque trimestre, au rythme des quatre saisons de Saint-Bon. Véritable outil de service public, ce magazine a vocation à vous apporter toute information utile sur les actions que nous entendons mener et réalisations que nous entreprendrons. Dans ce numéro, nous reviendrons ainsi sur les grandes lignes de cet hiver comme l'ouverture d'Aquamotion, les stages sportifs de nos scolaires, la conférence sur le marketing touristique, ou encore la désignation de Courchevel et Méribel pour la candidature de la France à l'organisation des Championnats du monde de ski 2023. Ce challenge doit nous mobiliser collectivement jusqu'en 2018 afin de mettre toutes les chances de notre côté pour que

Courchevel accueille cet événement d'envergure. Au sommaire de ce nouveau magazine, nous vous inviterons également à profiter du printemps et des beaux jours qui reviennent avec un dossier consacré au fleurissement de notre commune. Vous le remarquerez, ce journal comprend un peu moins de pages que précédemment car nous avons souhaité le meilleur compromis entre qualité, régularité, et maîtrise des dépenses. En effet, si le budget 2016 de la commune reste stable, c'est grâce à l'attention constante portée à une utilisation optimale des deniers publics dans toutes les actions que nous menons. Un article permettra de faire le point sur ce sujet dans ce magazine. Nous espérons que vous apprécierez donc cette nouvelle formule qui se veut plus proche de vous et de votre quotidien.

Le Maire de Saint-Bon Courchevel
Philippe Mugnier

*Amicalement,
Philippe Mugnier*

Vœux 2016

Le 7 janvier, Philippe Mugnier et les élus du conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population, au gymnase de l'Envolée au Praz ; une cérémonie traditionnelle qui permet de faire le point sur l'année écoulée et d'annoncer les projets à venir. Il a été notamment question des 70 ans de la station qui seront célébrés à la fin de cette année. Pour l'occasion, Monsieur le Maire vous invite à partager vos anecdotes et souvenirs pour alimenter les moments de la commémoration qui ponctueront la prochaine saison 2016/2017 (selon modalités définies ultérieurement).



Light'in Courchevel

Replongez dans l'univers féérique du Light'in Courchevel ! Ce spectacle unique de sons et lumières a illuminé la Place du Rocher du 20 au 30 décembre 2015. Un moment féérique à revoir en vidéo : <https://lc.cx/4cCX>

1 964 habitants
L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a publié les chiffres fondés sur le dernier recensement de la population effectué au début de l'année 2015. Nous sommes désormais 1 964 Saint-Bonnais et Saint-Bonnaises, soit une croissance de 2,67% par rapport à 2007 (1913 habitants).



Des marches pour le confort, des noms pour la gloire !

200 marches ont été aménagées à l'automne dernier sur le sentier du Col de la Chal, pour 183 commandes de plaques effectuées. Celles-ci, gravées avec les noms des souscripteurs, seront fixées ce printemps sur chacune des marches. Vous pouvez encore faire un don de 60 € pour une marche. Vous participerez ainsi au financement des travaux destinés à améliorer l'accessibilité de ce parcours.
+ d'infos : www.mairie-courchevel.com

sommaire | Le Journal Printemps 2016

En bref.....	3 à 5
Événement.....	6 et 7
Finances locales.....	8
Tourisme.....	9
Urbanisme.....	10
DOSSIER.....	11 à 14
Portrait de pro.....	15
Economie.....	16
Environnement.....	17
Éducation.....	18
Animations.....	19
Sport.....	19
Jumelage.....	20
Infos pratiques.....	20
Seniors.....	21
Patrimoine.....	22
Agenda et Etat civil.....	23

Habitat locatif

Le premier bâtiment du Plantret 2 géré par le Centre Communal d'Action Sociale a été inauguré le 16 décembre 2015. Philippe Mugnier, Josette Richard, Vincent Rolland et Jocelyne Abondance, conseillers départementaux, ainsi que Claude Giroud, président de l'OPAC de la Savoie, ont coupé le ruban. La résidence baptisée « Le Lavancher » (référence au site des Lavanches) comprend 49 logements saisonniers. Un deuxième bâtiment sera inauguré en mai et proposera 22 logements réservés à l'habitat permanent. Son nom, « La Manda », a été proposé par les seniors de l'Ecole Buissonnière. Il désignait le hameau à la période de la montée des bêtes à l'estive.



Directeur de publication
Philippe Mugnier
Conseillère municipale en charge de la communication
Annie Wagner
Directrice de la communication
Sophie Denis
Comité de lecture
Annie Wagner, Dominique Chapuis, Valérie Depoulain, Nicolas Dessum, Véronique Béné, Nicolas Feidt, Alain Remillon, Cécile Millour
Rédaction
Marion Clastres, Sophie Denis, Coline Schneider
Crédits photos
Noël Pelegrin, Mairie de Saint-Bon, Patrice Mestari, Patrick Pachod, Nicolas Garnier, David André, Michelle Renaudie-Chardon, Peace & Sports, Agence Zoom
Mise en page
Valérie Szewczyk Création
Parution : Mars 2016
Tirage : 3 500 ex.
Imprimerie : Borlet Albertville
Imprimé sur papier écologique avec des encres végétales
Faites le tri, ce bulletin est recyclable !

Alexis Pinturault, héros du ski français

Alexis Pinturault affiche une superbe saison de ski 2015-2016 ! Il remporte tout d'abord le combiné de Kitzbühel en Autriche, puis le géant de Yuzawa Naeba au Japon. De retour en Europe, il domine le combiné de Chamonix et se voit récompensé du Globe de cristal pour la discipline ! Sans compter les deux géants d'Hinterstoder en Autriche remportés à la suite et son succès au slalom géant en Slovénie, à Kranjska Gora... Avec ses 15 victoires en Coupe du Monde, le jeune courchevelois de 24 ans égale le record de la légende du ski, Jean-Claude Killy ! Rendez-vous le 2 avril pour fêter cette performance (voir Agenda en page 23).



Une ligne de bus Saint-Bon-Moûtiers

La Communauté de Communes Val Vanoise Tarentaise a mis en place un service de transport de proximité hebdomadaire et gratuit. Ainsi, la ligne 1 Saint-Bon-Moûtiers circule tous les mardis matins. La navette démarre à Courchevel Moriond à 8h25 et dessert tous les villages jusqu'à Moûtiers (centre ville et gare). Le retour est prévu à 11h40 depuis la gare de Moûtiers. La réservation est obligatoire auprès du prestataire (la veille jusqu'à 17h) au 04 79 24 21 58. Pour les seniors, cette ligne remplacera celle mise en place par le CCAS.
+ d'infos : www.valvanoisetarentaise.fr



Courchevel Station amie du ski !

Courchevel a adhéré au dispositif «Stations amies des équipes de France de ski et de snowboard» de la Fédération Française de Ski. Elle participe ainsi à perpétuer cette excellence, au service de l'attractivité des territoires de montagne.
+ d'infos : www.amis.ffs.fr



Dénomination des voies

Lors de la réunion publique du 14 janvier, élus et services municipaux ont expliqué à la population le dispositif de déploiement de l'adressage sur la commune. Durant tout l'hiver, les « ambassadrices de l'adresse » effectuent du porte à porte auprès des résidents et des professionnels pour communiquer les nouvelles adresses. Les villages des Travers ont déjà reçu leur visite. Elles poursuivront du Fontanil à La Jairaz, puis de Courchevel Le Praz à Courchevel avant la fin de la saison. Merci pour l'accueil chaleureux que vous leur avez déjà réservé. Quant aux plaques de rue, leur pose se poursuit. L'objectif est de terminer avant la fin de l'année.
Contact : Armelle Boudon Cluzeau au 0 800 008 902 (n° vert) ou adressage@mairie-courchevel.com



Salon de l'emploi

Plus de 420 personnes se sont rendues le 4 février dernier au Salon de l'emploi organisé par l'Espace Emploi Formation de Courchevel. Les candidats à l'emploi saisonnier pour l'été ou l'hiver prochains ont pu déposer leur curriculum vitae auprès d'une trentaine de grands noms de l'hôtellerie et de la restauration, venus de la France entière.

Une répartition équilibrée des effectifs scolaires

Actuellement, l'école de Courchevel accueille les enfants de maternelle, de CP et de CE1 domiciliés à Courchevel. A la rentrée scolaire 2016/2017, elle accueillera en plus les enfants de CE2 domiciliés à Courchevel qui, jusqu'à présent, se rendaient en cours à l'école du Praz. Les élèves de CE2 résidant sur les autres niveaux de la station continueront, quant à eux, à suivre leur scolarité au Praz. Cette disposition de la commune a pour objectif de maintenir un équilibre juste des effectifs, en fonction de la capacité d'accueil de chaque établissement scolaire.



Un label « Maison des saisonnalités »

L'Espace Emploi Formation a reçu le label « Maison des saisonnalités », reconnaissant la qualité de l'accueil et de l'accompagnement réservés par notre commune aux publics salariés, employeurs, indépendants, impactés par la saisonnalité. L'audit a été réalisé en septembre 2015. Il s'agissait de vérifier que le fonctionnement et les modalités d'accueil sont conformes aux 29 critères du cahier des charges national : accessibilité, confidentialité, actions en faveur du logement ou de la santé des saisonniers, partenariat avec les acteurs socio-économiques...



Candidature Mondiaux 2023

Le site Courchevel - Méribel a été désigné par la Fédération Française de Ski pour porter la candidature de la France à l'organisation des Championnats du Monde de ski alpin en 2023 devant les instances internationales. Le duo des Trois Vallées l'a emporté face à deux autres stations d'excellence : Chamonix et Val d'Isère. La Fédération Internationale de Ski désignera la station hôte en juin 2018. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet événement dans le prochain numéro.

3 entrepreneurs de Courchevel s'engagent pour la paix

Du 19 au 23 avril prochain, Patrick Aubert (Kamelot Camp), Pierre-Roger Blanc (société Alto) et Jean-Victor Pastor (Groupe Pastor), relèveront le défi de La « Patrouille des glaciers », course de légende dont la première édition s'est déroulée en 1943. L'objectif est de collecter des fonds pour l'association monégasque Peace & Sports, organisation neutre et indépendante placée sous le Haut Patronage du Prince Albert II, qui promeut l'utilisation du sport comme outil au service de la paix. Les trois sportifs ont suivi une préparation intensive durant toute une année. Avec 5 000 autres participants, ils devront rallier en ski de randonnée et d'une seule traite, Verbier, en partant de Zermatt en Suisse, soit 100 km de distance et 4 300 km de dénivellé. Courchevel soutient ses trois courageux représentants !



Un nouvel espace pour les enfants

L'ancien local de L'Espace Enfants de la Croisette a cédé sa place au salon de thé « Polar Café ». Il se situe désormais près de l'entrée du parking (anciens locaux de la gare routière). Cette aire de jeu est dédiée aux enfants de 3 à 8 ans, placés sous la surveillance d'un adulte responsable. Modules de jeux, tapis pour sécuriser les zones, casiers pour déposer ses affaires, bancs et sanitaires : tout est prévu pour le confort, le loisir et le bien-être des petits comme des grands. La maintenance de cet espace est assurée chaque jour par les services communaux.

RETOUR SUR LES PORTES OUVERTES D'AQUAMOTION

Les 12 et 13 décembre, la Mairie a invité les résidents, propriétaires de résidences secondaires et professionnels de la station à découvrir en avant-première Aquamotion, avant son ouverture publique le 15 décembre. Plus de 1 500 personnes ont participé. Retour sur vos premières réactions !



Dylan, Cléa et Laurent Le Praz

« C'est impressionnant. Ca n'a rien à voir avec l'ancienne piscine ! Même quelqu'un qui ne veut pas se baigner peut se distraire quand même. Il y en a pour tous les goûts. Les bassins extérieurs avec la neige, c'est top ! »



Nicolas, Gérald et Anna Courchevel Le Praz

« C'est une très bonne initiative de pouvoir découvrir l'équipement avant son ouverture et l'arrivée de tous les touristes. C'était important pour en profiter, et devenir ambassadeurs. »



David Saint-Bon

« Quand on est dans le bassin de nage, la vue sur le Mont Jovet est magnifique. L'architecte n'a pas fait les choses par hasard »



Oscar, Rubens, Gabin, Léandre, Estelle, Jeanne, Naia et Lilou

Les jeunes du Club des Sports
« L'équipement est très beau, très design ! La rivière sauvage et le pentagliss c'est marrant, comme de nager dehors en plein hiver ! »



Eric et Lucie Le Grenier

« Aquamotion, c'est l'équipement qui manquait à Courchevel ! On reviendra, cela peut être sympa en rentrant du ski ! »



Livia et Maud Le Fay

« La petite piscine avec le toboggan, c'était rigolo ! On a aussi joué dehors avec les bulles et les jets. »



Annie, Arthur et Christophe Propriétaires au Petit Carrey et habitants à Annecy

« On avait visité Aquamotion pendant les travaux, le résultat est impressionnant ! C'est une belle réussite avec des finitions et des détails sympas. L'espace bien-être est particulièrement agréable avec les saunas, le hammam et les cabines de soin. »



Lise-Adèle, Justine et Frédérica Saint-Bon, Petit Carrey et Le Praz

« Nous étions impatientes de venir ! On a fait du surf, c'était super et très accessible ! »



Sylvie Directrice d'un hôtel à Courchevel

« C'est un équipement superbe qui présente un grand intérêt pour les clients et le personnel. Les jours de mauvais temps, ils descendront certainement ! »



Marie-Jeanne et Nathalie Saint-Bon

« Nous avons eu un vrai coup de cœur pour la grotte de sel. Avec les lumières et la voûte bleue, on se croyait vraiment dans l'espace ! Ca permet vraiment de déconnecter. L'accueil était super, avec une équipe jeune et pleine d'énergie. On reviendra avec les enfants ! »



Anne-Marie, Mimi et Lucette Courchevel Le Praz

« On a beaucoup apprécié l'aquagym. Le personnel est très gentil et accueillant. »

Un budget 2016 maîtrisé

Le budget de la commune a été voté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 21 décembre 2015. Face à une situation défavorable (baisse des dotations et augmentation des prélèvements de l'Etat sur les ressources communales), les élus municipaux se sont néanmoins engagés à ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

Budget d'investissement 2016* = 26 617 691 €
(hors opérations exceptionnelles)

* Budget principal, hors budgets annexes

Les différents secteurs d'investissement pour 2016 et quelques exemples de chantiers :

• Voirie, parkings, réseaux (eau et assainissement)

Carrefour giratoire de la Rosière, sécurisation de la rue de Champ Masson, aménagement de parkings au Freney et au Grenier, réfection de réseaux de la Route des Brigues et du Grand Carrey

• Équipements et aménagements ludiques et sportifs

Aménagement de parcours VTT, aménagement pour la pratique du wakeboard sur le lac du Praz, création d'aires de jeux à Courchevel Village et Moriond, achat d'un vidéoprojecteur pour la FACIM, aménagement de toilettes sèches à la Rosière...

• Équipements et aménagements d'embellissement

Décorations lumineuses, aménagement d'une place et d'un bassin au Petit Moriond, aménagement des extérieurs de l'église de Courchevel...

• Acquisitions immobilières et de terrains

• Entretien des bâtiments publics

• Sécurité, accessibilité

Mise en conformité de la défense incendie sur le secteur du Belvédère, mise en conformité Handicap, équipements de vidéosurveillance...

Comment sont financés nos investissements ?

Cession d'immobilisations et prêt relais : 22 871 000€

Recettes fiscales : 1 550 000€

Amortissements : 2 096 691€

Prélèvement sur le résultat : 100 000€

Budgets annexes

Le budget communal comprend également 5 budgets annexes, eux aussi stables pour 2016 :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
EAU	1 254 539 €	2 056 529 €
ASSAINISSEMENT	649 071€	2 585 945 €
PARC AUTO	4 401 000 €	1 871 803 €
ALTIPOINT	126 690 €	483 386 €
PATINOIRE	150 000 €	474 512 €

Budget de fonctionnement 2016 = 28 441 650 €

Afin de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux en 2016, les élus ont travaillé en concertation avec les services pour atteindre l'équilibre entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation.

Recettes de fonctionnement : d'où vient l'argent de la commune ?

En 2016, sur 100€ inscrits au budget :



Dépenses de fonctionnement : où va l'argent de la commune ?

En 2016, sur 100€ dépensés :



Partager les bonnes pratiques en matière de marketing

« Let's Courchevel together ! »

« Chacun peut s'améliorer et on peut s'améliorer tous ensemble » a expliqué la consultante Eveline Mathelet. Pour Bertrand Destailleur, « le client ne vient pas pour tel hôtel ou restaurant, ni pour une remontée mécanique... il vient pour cet ensemble de raisons. D'où la nécessité de travailler tous ensemble ! »



Le 18 janvier, Courchevel Tourisme organisait une conférence sur le marketing touristique pour les professionnels et habitants de la commune. Quatre experts ont apporté des outils théoriques et pratiques pour aider à mieux comprendre les enjeux de demain et améliorer les performances de chacun et de la station.

La France et particulièrement les Alpes sont leader du marché des séjours au ski dans le monde. Mais celui-ci est vieillissant et de nouvelles destinations plus modernes voient le jour comme par exemple dans les Balkans. Comment rester attractif pour faire face à cette concurrence ?

Développer les outils digitaux

La clientèle d'aujourd'hui est ultra-connectée. 80% des Français surfent sur le net, nous passons en moyenne 2h chaque jour sur des outils digitaux et on dénombre près d'1,5 milliard d'utilisateurs de Facebook ! Contributions sur les réseaux sociaux, avis sur les blogs, développement d'une économie collaborative parallèle sur le web (type Air BnB), etc. Face à cette révolution, chacun est obligé de s'adapter, des très petits aux très grands. Disposer d'un site internet ne suffit plus. Celui-ci doit être à la pointe, s'adapter aux usages mobiles, proposer des fonctionnalités innovantes et facilitantes (« réservez en 1 clic ! », conciergerie digitale,...), faire participer les internautes.... Et les produits proposés doivent également être connectés ; un accès wi-fi devient ainsi de plus en plus un

facteur de choix de sa destination ou de son hébergement.

Faire évoluer notre image

C'est incontestable, Courchevel est une marque forte. Mais notre image est-elle celle que l'on souhaite ? La station souffre de nombreux stéréotypes occultant d'autres facettes plus accessibles ou pittoresques. Il est ainsi nécessaire de faire évoluer notre image pour que celle-ci devienne moins « excluante ». Si la culture de l'excellence et du savoir-faire est effectivement présente, la station attire une clientèle diversifiée. Face à une concurrence exacerbée, l'attention doit être portée sur chaque touriste : il n'y a pas de « petit client » ! Faire évoluer notre image pour qu'elle soit encore plus positive et porteuse de sens : un challenge de plusieurs années, mais certains articles de presse ou l'arrivée de nouveaux services sont des premiers signes encourageants.

Offrir des expériences uniques et sur-mesure

Avant, les clients venaient pour le ski. Aujourd'hui, ils recherchent des émotions, des « expériences » ! Le produit en tant que tel ne suffit plus,

il convient de le mettre en scène. Pour cela, il faut se glisser dans la peau du client. « Quand il arrivera, que va-t-il voir ? Que va-t-il sentir ? Que va-t-il entendre ? » En s'attardant sur chacun de ses sens, on peut rendre le moment unique, voire magique. Sachant que l'ambiance est le premier critère motivant une revisite, celle-ci doit être particulièrement soignée et « chaque membre de l'équipe doit se sentir personnellement responsable du souvenir du client » préconise José Aliel. L'outil CRM (gestion de la relation-client) déployé actuellement dans la station permettra également d'entretenir ce lien avec le client en lui envoyant des informations personnalisées. « Un client, c'est comme un ami, explique Bertrand Destailleur. Si vous ne donnez pas de nouvelles, il vous abandonne ! »

EN SAVOIR PLUS

Télécharger les diaporamas présentés lors de la conférence : <http://we.tl/9ZSp9g7s3i>

Tout savoir sur l'affichage publicitaire

Pour faire connaître et annoncer son commerce, l'utilisation d'enseigne, pré-enseigne ou publicité est fréquente. Mais ces dispositifs sont réglementés par la loi, notamment pour garantir et protéger la valeur paysagère de notre commune. Voici un rappel général de la réglementation en vigueur.



Enseigne, pré-enseigne et publicité : de quoi parlons-nous ?

Les pré-enseignes

Depuis le 13 juillet 2015, seuls les points de vente de produits du terroir, les activités culturelles ainsi que les monuments historiques peuvent faire l'objet de pré-enseignes. Elles sont limitées au nombre de 2 et doivent être implantées à moins de 5 km de l'entrée d'agglomération ou du lieu d'exercice de l'activité. Les pré-enseignes doivent, en fonction de leurs caractéristiques, faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'une demande d'autorisation dont l'instruction sera assurée par les services de l'Etat.

Les enseignes

Aucune formalité administrative auprès de la commune n'est requise pour poser une enseigne. Mais certains dispositifs en raison de

leurs spécificités techniques (comme les enseignes à faisceau laser) ou de leur lieu d'implantation (à proximité, par exemple, du clocher de l'église de Saint-Bon inscrit aux monuments historiques), nécessitent de se rapprocher du service urbanisme de la Mairie. Si vous effectuez des travaux dans votre commerce qui impliquent un permis de construire ou une déclaration préalable, il vous est vivement conseillé de mentionner les caractéristiques des enseignes qui seront installées.

À NOTER : les enseignes composées de lettres et signes découpés sont généralement plus respectueuses de l'architecture.

Les publicités

En agglomération, il est possible d'apposer

une publicité de taille inférieure à 4m² sur des murs sans fenêtre ni porte. Par contre, les dispositifs scellés au sol sont interdits, tout comme les publicités hors agglomération. Les publicités doivent, en fonction de leurs caractéristiques, faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'une demande d'autorisation dont l'instruction sera assurée par les services de l'Etat.

CONTACT

Service Urbanisme : permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 18h au 04 79 08 24 14
Pour toute information complémentaire : www.mairie-courchevel.com

Le PLU : la phase d'enquête publique

L'enquête publique aura lieu ce printemps, en présence du commissaire enquêteur. Si vous êtes intéressé par le projet PLU de la commune, n'hésitez pas à participer à cette enquête pour faire part de vos remarques.

À quoi sert une enquête publique ? Cette phase invite les habitants de Saint-Bon à donner leur avis sur le projet de PLU. En exprimant son accord, remarque(s) ou critique(s), chacun peut faire part de son opinion par une rencontre directe avec le commissaire enquêteur, un courrier adressé à son intention, ou en utilisant le registre mis à disposition en Mairie.

Les modalités d'organisation de l'enquête publique feront l'objet d'un affichage, d'une publication dans la presse et d'une parution sur le site internet de la Mairie.

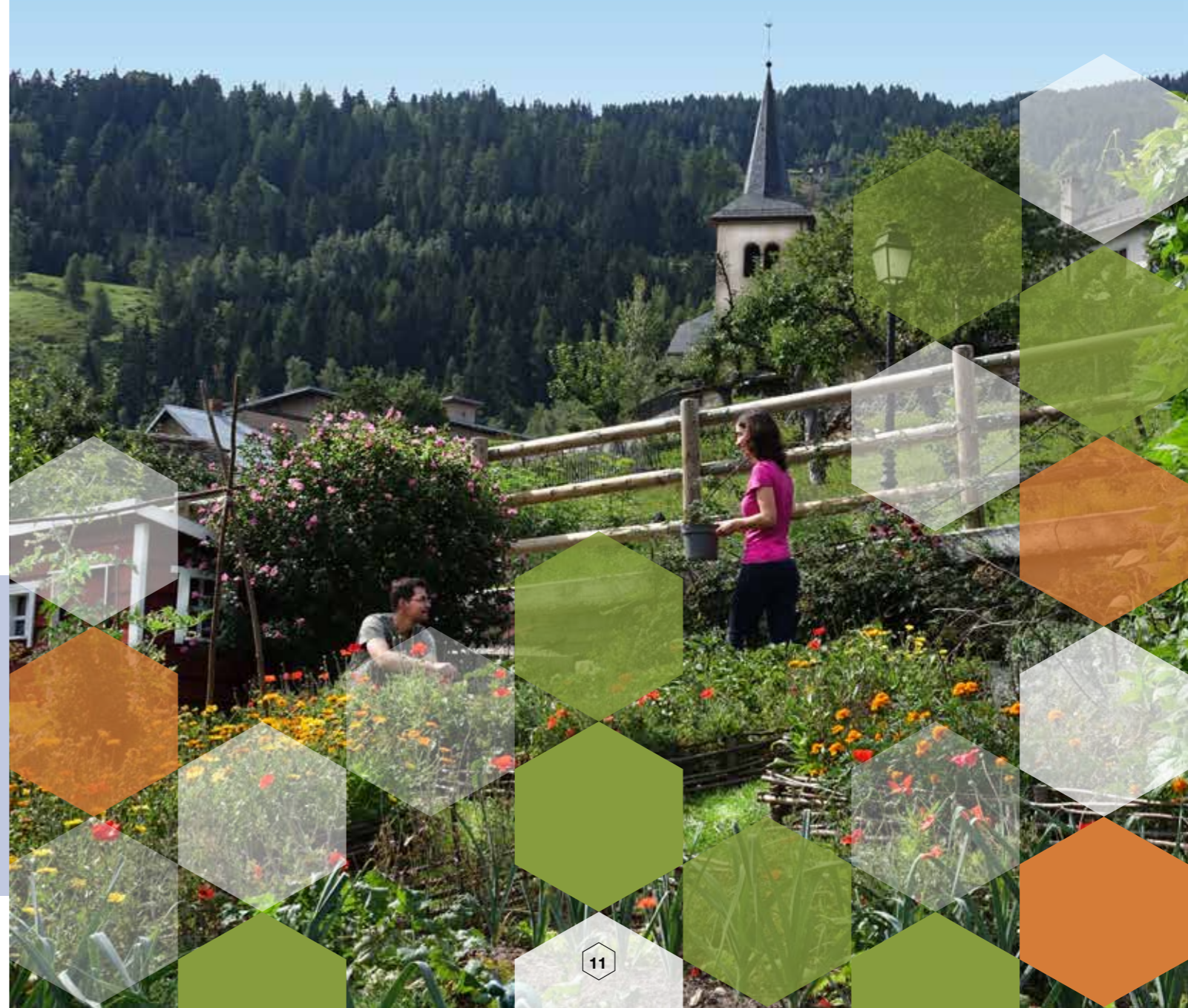
LE FLEURISSEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS !

C'est le printemps !

Les agents des services techniques rangent progressivement les engins de déneigement au garage. On troque les pelles et les fraises à neige contre les pioches et les binettes. 12 agents communaux s'appêtent à opérer un véritable lifting de printemps sur la commune : nettoyage, plantations, aménagement des massifs végétalisés, et durant toute la saison estivale, entretien, arrosage, désherbage, débroussaillage, fauchage...

La commune, récompensée en 2010 par l'obtention du Label « 3 Fleurs », met tout en œuvre pour embellir le cadre de vie de ses habitants et accueillir ses visiteurs estivants dans une station soignée, fleurie et agréable à vivre. Mais cette distinction n'est pas due au seul mérite des services municipaux.

Partout, dans chaque village, vous êtes nombreux à fleurir vos jardins, à embellir et entretenir vos maisons et leurs abords, et de plus en plus, dans un esprit de sauvegarde de la biodiversité et de respect de l'environnement.



Des habitants passionnés et engagés

Services municipaux, résidents, professionnels... La qualité du cadre de vie à Saint-Bon Courchevel est un enjeu partagé par tous ! L'été dernier, nous sommes allés à la rencontre de Saint-Bonnais passionnés qui nous ont fait découvrir leurs belles réalisations florales et potagères. De beaux exemples d'implication qui participent à l'embellissement de notre commune.



... PIERRE FARGEIX ET MIREILLE FRANCHINO À SAINT-BON

Qu'est-ce qui vous a poussé à jardiner ?

C'est le fait d'avoir un petit terrain à aménager et à cultiver. A l'époque, c'était une simple pelouse nue et je ne connaissais rien au jardinage. Alors, je me suis documenté et je me suis découvert une véritable passion pour le jardinage.

Votre jardin est original et paraît très « structuré » et net. Comment est-il organisé ?

En effet, tout est calculé ! Je l'organise de façon à respecter au mieux l'environnement. Pour la technique, j'ai opté pour la rotation des cultures qui permet d'éviter l'appauvrissement du sol, le compostage, le paillage, la récupération d'eau... Pour le côté esthétique, j'ai donné du relief en jouant sur la verticalité, les couleurs et l'association fleurs-légumes. En grande majorité, nos plants sont bio.

Qui fait quoi au jardin ?

Pour ma part, j'organise l'agencement du jardin et je cultive le potager. Mireille soigne les fleurs, peaufine la décoration

et évidemment, elle cuisine tous ces bons produits : glaces, confitures, soupes ... Nous nous nourrissons des légumes de notre jardin une bonne partie de l'année.

Comment voyez-vous l'évolution de votre activité ?

L'espace du jardin est limité, mais je pense avoir trouvé les bonnes associations. Je vais poursuivre mes recherches sur internet tout en continuant d'observer la nature, la faune et la flore qui sont des sources d'apprentissage.

Fin 2015, vous avez remporté le Grand Prix des jardins potagers de France (catégorie potagers privés) décerné par la Société Nationale d'Horticulture de France.

Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Cela nous a fait extrêmement plaisir. La remise des prix à Paris restera pour nous un moment inoubliable.



... Jardiner est un plaisir de tout âge !

Thérèse Chardon, doyenne de la commune, soigne les fleurs de son balcon à l'Ecole buissonnière.

De nombreux commerçants, bien conscients de l'importance primordiale de l'attractivité de la station sur leur activité, jouent le jeu. Mise en scène d'un décor soigné, fleurissement esthétique et coloré..., l'objectif est de susciter le plaisir des yeux chez le visiteur. *Le Chabichou et ses balconnières de pétunias violet contrastant avec le blanc lumineux de la façade.*



... LOUIS ET JEANINE LAZZARONI AU LÉTELÉ

Qu'est-ce qui vous a poussé à jardiner ?

Nous habitons dans ce chalet à Courchevel Village depuis 30 ans. Nous sommes retraités. Jardiner nous occupe l'esprit, c'est un bon passe-temps et nous aimons fleurir notre maison. Nous avons aussi un jardin potager à proximité. Par contre, à 1550 mètres d'altitude, nous ne pouvons pas cultiver une grande variété de plantes !

Quelle plante préférez-vous cultiver ?

Nous n'avons pas de préférence particulière. Nous choisissons un peu au feeling, en fonction du choix proposé et des coloris qui nous plaisent. Nous achetons au marché des plants de pétunias et de géraniums lierre qui résistent à l'altitude. Nous les déposons dans des balconnières pour décorer la maison. Nous cultivons aussi des légumes : pommes de terre, carottes, courgettes, poireaux,...

La terre du jardin est très nutritive. Nous utilisons un peu d'engrais bio et du terreau.

Qu'aimez-vous faire au jardin, quels sont vos plaisirs et vos satisfactions ?

Louis aime bien arracher l'herbe. Il faut entretenir pour avoir un beau jardin qui donne bien et qui soit aussi agréable à regarder. Pour ma part, j'aime préparer mes jardinières de géraniums, mais j'apprécie également de cuisiner les légumes récoltés.

Comment voyez-vous l'évolution de votre activité ?

Pour nous, il est important de rester actifs et de participer à la vie de la station. Nous faisons partie de l'équipe des bénévoles. Pour le fleurissement, c'est la même démarche : il est important de contribuer à l'embellissement du village.



Et vous ?

Cultivez votre jardin potager !

Vous souhaitez cultiver votre jardin potager mais ne disposez pas de terrain ? Des parcelles de terre communales à Courchevel Le Praz sont mises à votre disposition pour une durée de 3 ans renouvelables.

Renseignements auprès de la mairie au 04 79 08 24 14

Participez au Concours des Maisons fleuries

Vous êtes ou vous souhaitez vous engager en faveur du fleurissement de la commune ? Découvrez les nouveautés 2016 du règlement du concours des Maisons fleuries.

À partir de cette année, un nouveau fonctionnement est mis en place :

- L'inscription est désormais **obligatoire avant le 24 juin 2016**.
- Les 5 premiers de chaque catégorie recevront un prix sous forme d'un bon d'achat.
- Tous les inscrits non primés recevront **une récompense de 30 €**, dans la mesure où leur note est supérieure à la moyenne.
- Une nouvelle grille de critères a été établie afin que la notation soit la plus objective possible.
- Afin d'encourager les bonnes pratiques, la commune récompensera toutes les personnes qui fleurissent **significativement** leur habitation mais qui ne désirent pas s'inscrire au concours avec **un bon d'achat forfaitaire de 20 €**. Selon le nombre de participants et la qualité du fleurissement, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix mis en jeux.

RAPPEL DES CATÉGORIES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

- 1^{ère} catégorie
Habitat individuel avec terrain
- 2^e catégorie
Habitat individuel - façades (balcons, fenêtres et terrasse)
- 3^e catégorie
Habitat collectif - balcon individuel
- 4^e catégorie
Résidences, hôtels, commerces, refuges et bâtiments d'alpage
- 5^e catégorie
Jardins potagers

Consulter le règlement complet et retirer les bulletins d'inscription en mairie ou sur le site : www.mairie-courchevel.com

Date de la cérémonie de remise des prix des maisons fleuries 2015 : **mardi 26 avril 2016** à la salle de la télécabine du Praz.



Un fleurissement communal raisonné

La commune développe un fleurissement « naturel » dans un souci de cohérence paysagère et d'authenticité. Par ailleurs, une gestion différenciée est appliquée en fonction des zones (centres station, virages, prairies,...). Les services municipaux opèrent ainsi des choix raisonnés en assurant un équilibre entre la qualité de l'impact visuel, les coûts financiers et le respect de la biodiversité.

Depuis 10 ans, le service fleurissement élimine progressivement les contenants hors-sol (bacs, pots, jardinières...) peu économiques en eau et engrais, pour privilégier les massifs en pleine terre. Ils sont composés de résineux ou de feuillus persistants, de plantes à fleurs vivaces (plantes pouvant vivre plusieurs années) adaptés au milieu alpin. « *Le décor est naturel : pierres, rondins, bordures en granit, créant une harmonie avec le paysage*, explique Raphaël Rossi, chef d'équipe espaces verts. *Les engrais chimiques et produits phytosanitaires sont abandonnés au profit d'un compost et d'un engrais végétal bio.* » Ces massifs « s'auto-entretiennent » presque intégralement grâce à la résistance des végétaux. Ils nécessitent moins de main-d'œuvre et sont moins onéreux. « *Aujourd'hui, la commune dépense environ 100 000 € pour l'entretien. En 10 ans, ce chiffre est resté quasiment le même.* » Par contre, les plantes annuelles (plante dont le cycle de vie ne dure qu'une année) plus fleuries et vives en couleurs restent irremplaçables sur les bâtiments publics, dans les centres des villages et aux entrées et sorties de stations. « *C'est important d'avoir un effet plus intense en couleurs pour créer un impact visuel !* » souligne Raphaël Rossi.

Un chantier d'ampleur

À l'automne 2015, le service fleurissement a travaillé pendant trois mois sur le site d'Aquamotion. « *L'objectif était de garder « l'identité montagne » en créant des paysages qui existent à l'état naturel. Nous avons intégré dans le décor des rochers, du bois flotté et des plantes alpines (campanules, achillées, jubarbe, edelweiss...).* Sur ce site de plus de 1 200 m² de massifs végétalisés, aucune annuelle ne trouve sa place » commente Raphaël Rossi.

Des couleurs ensoleillées pour l'été 2016

Pour éviter la monotonie, chaque été, une nouvelle tendance de couleur est adoptée. « *Cette année, pour les bâtiments publics, nous aurons des dégradés de rouge avec des pointes de blanc et des feuillages variés. Pour le fleurissement général de la commune, la palette se composera de teintes chaudes orangées/jaunes pour les fleurs et du pourpre pour le feuillage.* » Pour une belle harmonie sur toute la station, vous pouvez vous inspirer de ces tendances dans vos jardins !



Le Label Villes et villages fleuris au service de votre qualité de vie

Le Label « 3 Fleurs », décerné à la commune en 2010, témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente. Il engage sur des enjeux tels que la qualité de l'accueil et de la qualité de vie (harmonie des décorations florales et du mobilier urbain, entretien des voiries, protection du patrimoine bâti,...), le respect de l'environnement (gestion des déchets et de l'eau, maîtrise de l'affichage publicitaire, éclairage public économique, bâtiments communaux aux normes de performance énergétique, etc.), et la préservation du lien social (participation des habitants avec le concours des Maisons fleuries, animations pédagogiques à l'école : entretien d'un petit potager, etc...). En Savoie, seules 12 communes ont le label 3 fleurs.



La surface des massifs a été multipliée par dix en 15 ans :

- en 1999 : moins de 1 000 m²
- en 2015 : plus de 10 000 m²

Son bureau est recouvert de magazines et de journaux du monde entier... Nathalie Faure est responsable des relations presse à Courchevel Tourisme depuis 2007.

Nathalie Faure Responsable des relations presse à Courchevel Tourisme

Originaire d'Autrans dans le Vercors, Nathalie est une passionnée de montagne et de ski qu'elle a pratiqué en compétition jusqu'à l'âge de 16 ans. Diplômée en commerce international, sciences économiques et politiques après des études en Angleterre, Nathalie a effectué une partie de sa carrière chez Rossignol. « *Je leur ai envoyé une lettre au moment des JO d'Albertville. Ils ouvraient un bureau à Val d'Isère pour l'accueil VIP, du prêt de skis... Le contrat était pour 2 ans, mais je suis restée 17 ans dans la société !* » Après avoir gravi les échelons, « *j'ai eu envie de bouger et d'aller travailler en station, en particulier à Courchevel où les challenges me plaisaient. Un poste était disponible à la presse et j'ai postulé. Il y avait notamment la*

dimension internationale qui m'attirait. C'était la seule concession que je n'étais pas prête à faire car je voulais continuer à rencontrer d'autres cultures, que ce soit en déplacement ou en accueil. »

Tisser des relations de confiance

Le travail de Nathalie Faure est primordial pour Courchevel. Son objectif ? Faire parler de la station dans toute la presse, dans le monde entier. Au-delà des communiqués et autres dossiers de presse, la mission de Nathalie est également d'entretenir de bonnes relations avec les journalistes. « *Le meilleur des communiqués de presse ne suffit pas ! Il faut une relation de confiance : trouver des sujets qui correspondent à leurs attentes et celles de leur lectorat.* » Et quand certains journalistes, très exigeants, connaissent bien toutes les stations, « *il faut être très pointu et précis.* » Et pour cela, Nathalie doit disposer de toutes les informations et être au cœur du réseau d'acteurs de Courchevel. « *Sans la collaboration de la Mairie, de la S3V, du Club des Sports, des ESF, des hôteliers, restaurateurs, commerçants, etc, rien de tout cela ne serait possible. C'est un vrai travail d'équipe !* »

Les qualités requises pour travailler avec la presse ? Réactivité, diplomatie et écoute ! « *Ca prend beaucoup de temps mais c'est un investissement !* » Un travail qui n'est pas toujours bien compris par les professionnels de la station. « *Ce travail sur le long terme*



peut être frustrant car il est difficile d'en évaluer les retours. De plus, ce n'est pas moi qui tient la plume ! Entre ce qu'on écrit et ce que le journaliste écrit, il y a souvent un écart ! Mais il faut se mettre à la place du lecteur, prendre du recul et voir si c'est positif pour la station. »

Faire évoluer l'image de Courchevel

Issue du monde du ski, Nathalie a découvert une autre image de Courchevel en arrivant dans la station. « *En France, en Belgique ou en Angleterre, nous souffrions d'une image excluante, de station trop chère avec des pistes faciles, pas sportives... Certains médias ne voulaient pas parler de nous.* » Sans renier l'excellence de Courchevel, l'objectif de Nathalie et de son collaborateur Florent est de donner une image plus positive de la station et la rendre accessible aux gens qui viennent avec un budget moyen. « *Nous sommes satisfaits quand nous lisons des articles qui parlent du vrai Courchevel, avec des établissements qui se situent à tous les niveaux de la station, dans des ambiances différentes.* » Au final, leur mission pourrait se résumer à deux mots : donner envie ! Plutôt que de dire « *je veux aller au ski* », les gens doivent se dire « *je veux aller à Courchevel* » !



Brésil, Grande-Bretagne, Russie, Chine...
Le monde entier parle de Courchevel !

Accompagner et dynamiser le commerce local

Répartis sur l'ensemble des niveaux de Saint-Bon Courchevel, les commerces sont nombreux et proposent une offre diversifiée. Pour accompagner le dynamisme économique de toute la station et assurer des services ouverts toute l'année pour les habitants, la commune met en œuvre une politique commerciale volontariste.

Alimentation, sport, presse, droguerie, coiffeur... La commune compte plus de 200 commerces. Afin de satisfaire tout autant les touristes que les résidents à l'année, la Mairie œuvre au développement harmonieux et à la pérennisation de ces enseignes : répartition homogène et adaptée sur chaque niveau, lutte contre les locaux vides, redynamisation de certains secteurs, encouragement à l'ouverture estivale voire tout au long de l'année... « La Municipalité était propriétaire de locaux commerciaux vides, qui n'étaient pas valorisés, explique Philippe Mugnier, maire de Saint-Bon. Nous avons donc décidé de les louer à des prix abordables pour favoriser l'installation de commerces à l'année. » Une décision qui a notamment permis l'ouverture de deux enseignes dans le chef-lieu (une épicerie et un magasin de sport), dans les locaux de la Gria. « Nous souhaitons redonner vie au village et offrir des services de proximité aux résidents pour favoriser leur installation dans la commune. La vie quotidienne est facilitée quand on n'est pas obligé de descendre jusqu'à Bozel ou Moûtiers pour le moindre achat, notamment pour les personnes âgées. »

Cet enrichissement de l'offre commerciale s'observe à tous les niveaux de la commune : arrivée de nouveaux commerces à Moriond (concept-store, pâtisserie...), installation à Courchevel d'un supermarché, d'une laverie, d'un salon de thé et d'une droguerie (anciennement à Moriond), ouverture d'un coiffeur à Courchevel Village... « C'est important de voir de nouvelles enseignes arriver à chaque saison ; cela prouve l'attractivité de la station. Mais il est également primordial de pouvoir compter sur les « fidèles » qui sont ouverts depuis de longues années sur la commune. » La plupart des gérants se fédèrent au niveau des villages pour organiser

des animations collectives, attirant la clientèle. « Nous sentons également une dynamique naissante autour de l'association des commerçants. C'est plutôt de bon augure pour la station quand tous les acteurs marchent dans la même direction ! »

DES COMMERÇANTS ENGAGÉS



Agnès Abrial, représentante des commerçants, restaurateurs et hôteliers de la rue des Verdons à Courchevel

« En novembre dernier, j'ai été contactée par des élues de la Mairie pour participer à l'animation « Light'in Courchevel » qui se déroulait sur la Place du Rocher en décembre. La douzaine de professionnels de la rue des Verdons a tout de suite accepté. Pendant les 10 jours de l'animation, nous avons ainsi offert à tous les spectateurs et passants du chocolat et du vin chauds de 18h à 20h. Le service Animation de Courchevel Tourisme nous a conseillés, la Mairie a mis à notre disposition le matériel et les moniteurs de l'ESF 1850 ont assuré le service. Grâce au travail de tous, le public était content et l'ambiance très conviviale ! »



UNE ÉPICERIE TOUTE L'ANNÉE AU CHEF-LIEU

Diana Bacconnier, gérante du Relais de Saint-Bon

« Originaire d'Ecosse, je suis installée dans la région depuis une vingtaine d'années et habite la Jairaz depuis 7 ans. J'ai postulé à l'offre de la Mairie dès que j'ai vu la banderole sur le bâtiment de la Gria l'année dernière. Nous sommes ouverts 7 jours sur 7, toute l'année, et nous adaptons nos horaires en fonction de la fréquentation. Par exemple, cet automne nous avons ouvert dès 6h pour accueillir les ouvriers qui venaient boire un café et acheter leur casse-croûte pour midi avant de rejoindre leur chantier. Nous avons une clientèle variée : des touristes, des saisonniers, des moniteurs de ski, mais aussi les anciens du village qui viennent acheter leur pain et leur journal ou les enfants qui viennent acheter des bonbons le mercredi après-midi. Un commerce de proximité c'est important pour la vie du village, c'est aussi un lieu de rencontre. Nous essayons de proposer des produits qui répondent aux besoins des clients, en privilégiant la qualité et la proximité notamment pour le fromage et la charcuterie. C'est notre première année d'ouverture alors nous découvrons les habitudes de consommation au fil des saisons. En automne par exemple, nous n'avons quasiment pas vendu de fruits et légumes car la plupart des Saint-Bonnais ont un potager ! »

Une mise en lumière « juste » pour des économies d'énergie durables

Dans un respect de gestion des finances publiques et afin de répondre aux obligations du Grenelle de l'environnement, Saint-Bon a initié en 2009 la mise en place d'une gestion raisonnée de l'éclairage public. L'enjeu est double : d'une part, la maîtrise des dépenses de consommation électrique et la diminution des coûts de maintenance, et d'autre part, l'optimisation de l'éclairage et la protection du patrimoine naturel.

L'éclairage public est un sujet important pour la vie d'une commune. En effet, cet investissement apporte confort et sentiment de sécurité pour les usagers.

Le choix des lampadaires, leur forme, leur couleur, leur matériau, peut également avoir un impact sur l'attractivité de la station. Le plan d'éclairage doit ainsi permettre de trouver un juste équilibre entre confort, esthétique, coût et respect de l'environnement.

Maîtriser les dépenses de consommation électrique

« Depuis 2009, à Courchevel, Courchevel Moriond et Courchevel Village, les anciennes lanternes de 150 W ont été remplacées par des lanternes de basse consommation (70 W), de type INOA », explique Stéphane Henne, chef du service Environnement et Travaux. « Ces investissements basés sur de nouvelles technologies ont permis de diminuer la consommation électrique de l'éclairage public de 15%, pour un rendu lumineux identique ». Ce déploiement se poursuit cette année à Courchevel Le Praz et dans les hameaux jusqu'en 2018. « Sur ces secteurs, la technologie de la Led permettra de passer d'une puissance de 100W à 35 W, pour un rendement quasi équivalent. »

Diminuer les coûts de maintenance

En 2016, la gestion de l'éclairage a été internalisée grâce à la création d'un service électrique communal composé de deux agents. Par ailleurs, le nombre d'interventions pour l'entretien sera réduit grâce à la longévité de la led (10 fois supérieure aux ampoules traditionnelles). Ces choix permettront de réaliser une économie de 100 000 € par an tout en améliorant l'efficacité du service.



Les nouveaux lampadaires, plus bas et plus accessibles, sont plus faciles à entretenir.

Un lampadaire de type « Montmartre » à Saint-Bon

Optimiser l'éclairage public

« Les nouveaux réflecteurs plus performants permettront une diffusion ciblée de la lumière. Par ailleurs, cette année, la commune va appliquer une gestion raisonnée et différenciée du temps et des types d'éclairage, en définissant les réels besoins des usagers en fonction des lieux, des horaires et de la saisonnalité. Par exemple, sur la route du Belvédère, quartier peu fréquenté, on pratiquera une extinction partielle. Par contre, les cœurs de stations et les rues commerçantes doivent conserver un éclairage adapté à l'activité touristique, commente Stéphane Henne. « Nous pourrions piloter tous ces points lumineux grâce à la télégestion à distance ».

Valoriser notre cadre de vie

Le mobilier électrique urbain est choisi en fonction de l'ambiance de chaque secteur de la commune. Les lampadaires traditionnels de type « Montmartre » sont adaptés à la vie des villages par leur esthétique (effet lanterne), tandis que les lampadaires de style plus moderne trouvent leur place dans les cœurs des stations. L'éclairage est de couleur orangée pour une ambiance tamisée et

chaleureuse en opposition avec le blanc froid de l'hiver. Le flux lumineux est mieux orienté pour éviter une émission de lumière intrusive dans les habitations.

Respecter l'environnement

Grâce à ces nouveaux choix d'éclairage, notre impact sur la faune et la flore est limité. En effet, la lumière artificielle produit un dérèglement de l'horloge biologique des animaux, notamment sur le cycle de reproduction. Elle provoque la désorientation et perturbe les flux migratoires. Ainsi, réduire l'éclairage à certains endroits ou à certaines périodes contribue également à la préservation de notre environnement.

Planning de remplacement des lampadaires

De 2010 à 2012 : Courchevel
De 2011 et 2014 : Courchevel Moriond

2015 : Courchevel Village
rue des Rois et front de neige.

2016 à 2018 : Courchevel Le Praz
(parking Jean Blanc, secteur des tremplins) et les villages.

Environ 150 points lumineux sont remplacés chaque année, sur un total de 1 500 répartis entre le Carrey et l'altiport.

CONTACT

Pour tout dysfonctionnement rencontré sur l'éclairage public, n'hésitez pas à contacter les services techniques au 04 79 08 24 74.

Des petits Saint-Bonnais en forme !

Pour les enfants de la commune, la montagne est un superbe terrain de jeux. Dans le cadre de leur scolarité, ils auront ainsi la chance de découvrir une multitude d'activités sportives : raquettes, ski alpin, ski de fond, escalade, patinage... ou encore la natation au mois de juin dans le tout nouvel Aquamotion.

De la maternelle au CM2, les 277 enfants scolarisés dans la commune bénéficient d'un programme sportif intense. Chaque année, ils ont ainsi l'opportunité de pratiquer le ski alpin (8 demi-journées), les raquettes ou le ski de fond (1 demi-journée par semaine tout l'hiver), le patinage (4 séances d'1 heure), l'escalade (école de Courchevel uniquement) et la natation (en juin pour les primaires). « Nous bénéficions en plus de la présence d'un professeur de sport aux premier et troisième trimestre, explique Philippe Gilli-Canal, directeur de l'école primaire du Praz. Avec le gymnase et le matériel disponible sur place, nous bénéficions de conditions particulièrement exceptionnelles dans notre commune ! »

Du ski pour tous, et autrement !

Alors que certains enfants pratiquent diverses activités avec leur famille ou en club, les cycles sportifs scolaires permettent d'offrir cette chance à tous. Et si la majorité des petits Saint-Bonnais dispose déjà d'un très bon niveau en ski alpin, « l'école permet de faire du ski autrement ! Nous ne recherchons pas la performance. » Ainsi, les cycles scolaires ont pu

permettre aux enfants de s'essayer au snowboard ou au freestyle. Des cours de ski ont même été proposés en anglais !

Apprendre à nager à Aquamotion

Nouveauté cette année, les enfants se rendront à Aquamotion pour la natation. 8 séances seront organisées pour les CP et CE1 et 5 pour les CE2, CM1 et CM2. Un maître-nageur sera mis à leur disposition pour leur apprendre à nager, plonger et tout simplement être à l'aise dans l'eau. « Avec l'ancienne piscine, il arrivait fréquemment qu'on doive annuler la séance en cas de mauvais temps. Maintenant, ce n'est plus un problème ! » confie Philippe Gilli-Canal.

De la glisse à la patinoire

Chaque année, les scolaires se rendent également à la patinoire pour développer leur équilibre. « Nous faisons plusieurs groupes avec des activités différentes : du hockey pour apprendre le maniement du palet, des jeux avec ballons, et des parcours de débrouillardise avec du slalom » explique le directeur.

Endurance, équilibre, agilité... : toutes les facultés de nos petits Saint-Bonnais

À SAVOIR

Pour chacune de ces activités, la mairie met à disposition les équipements (patinoire, gymnase...), le matériel, les transports et l'encadrement par le biais du Club des Sports et des trois Ecoles de Ski (ESF) de la commune.



BERTILLE, 8 ANS

« Je n'avais jamais fait de ski de fond avant. Au début c'était difficile, mais maintenant je me débrouille mieux ! Sinon j'avais déjà fait du patinage avec une copine, mais avec l'école on apprend de nouvelles choses. Je ne pense pas que tous les enfants font autant de sports dans d'autres écoles car ils ont moins de neige. On a de la chance ici ! »



KEENON, 9 ANS

« Je fais du ski alpin avec mes parents mais avec l'école c'est différent. On ne fait pas ce qu'on veut, on fait des exercices. Ce que je préfère, c'est le ski de fond avec les petites pentes, la nature... Je n'en avais jamais fait avant. On apprend aussi le tir à la carabine avec Muriel et Maxime du Club des Sports. »



Jouer à l'épervier, mais en ski de fond ! Une façon ludique de se familiariser avec l'équipement.

Les bénévoles de Saint-Bon en action

Lors de la coupe du monde féminine de ski alpin, le 21 décembre dernier, plus de 400 volontaires se sont mobilisés pour permettre le bon déroulement de la manifestation.

Parmi ces forces vives, l'association des volontaires de Courchevel, habituée de l'évènement, a rassemblé une cinquantaine de ses membres pour prêter main forte à l'organisation : ravitaillement des volontaires, récupération des dossards, contrôle des accès et accréditations, aide au stationnement et au transport, accompagnement des tests anti-dopage... Autant de missions diverses et variées pour ces femmes et hommes de l'ombre, sans qui la Coupe du Monde ne pourrait avoir lieu !

Toute l'année, l'association des volontaires de Courchevel propose son soutien à l'organisation des manifestations sportives et culturelles qui se déroulent sur la commune. X Trail de Courchevel, 3 Vallées Addict Tour, Teenag'Games, Frappadingue, Coupe de France de Saut à ski...

Les évènements ne manquent pas, et l'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles !



Jeanine et Yvette, en charge de la distribution du ravitaillement des 400 bénévoles lors de la coupe du monde de ski alpin féminin.

CONTACT

Association des volontaires de Courchevel

Marie-Claude Léger, secrétaire de l'association : 04 79 08 42 74

De l'escalade à Aquamotion avec Courchevel Sports Alpinisme

Aquamotion, ce n'est pas qu'un complexe aquatique ! C'est aussi une salle d'escalade, accessible à tous, avec son mur de 11 mètres et un espace dédié au « bloc » (escalade sans corde ni baudrier, jamais à plus de 4,10 mètres de hauteur, pour travailler sa technique). Pour faire découvrir ce sport, mais aussi offrir aux passionnés une pratique régulière, l'association Courchevel Sports Alpinisme a ouvert en janvier une section Escalade. L'adhésion permet un accès libre aux heures d'ouverture d'Aquamotion, ainsi qu'aux créneaux réservés au club (toute l'année) avec un encadrement assuré par un référent diplômé (Brevet d'Etat d'escalade). L'occasion d'apprendre ou de se perfectionner dans cette discipline de grimpe !

Gautier Supper, vice-champion du monde d'escalade, l'a testé pour vous !

Créneaux encadrés (saison d'hiver)

→ lundi de 19h30 à 22h

→ jeudi de 17h30 à 19h

→ samedi de 17h à 19h

Les jeunes entre 6 et 13 ans peuvent s'inscrire en étant accompagnés d'un parent.

Tarif : 110€ pour les plus de 13 ans et 60€ pour les moins de 13 ans + licence FFME et adhésion de 15€ à Courchevel Sports Alpinisme obligatoire.

CONTACT

Courchevel Sports Alpinisme

Olivier Houillot : 06 60 37 75 19
www.courchevelsportsalpinisme.fr

Voyage d'études à Park City



De gauche à droite : La délégation française : Benjamin Escama, Directeur de l'Éducation en charge du jumelage pour la commune, Martine Parizot, Présidente de l'Association « Courchevel - Park City », Nicolas Feidt, Directeur général des services municipaux, Philippe Mugnier, Maire, Adeline Roux, Directrice de Courchevel Tourisme, Pascal De Thiersant, Président du Directoire de la S3V, devant l'United States Ski and Snowboard Association.

En janvier 2015, dans le cadre du jumelage entre les deux stations, M. Jack Thomas, Maire de Park City, accompagné de représentants de sa ville, avait visité notre commune. Du 1^{er} au 7 février 2016, une délégation de Courchevel s'est déplacée à son tour dans la station de l'Utah. L'occasion de découvrir les installations et modes de fonctionnement d'une station de montagne américaine d'envergure en plein essor. Les Français ont ainsi pu découvrir entre autres l'US Olympic Park ou le Centre national de ski et de snowboard, ainsi que les domaines skiables de Park City - Canyons et de Deer Valley. Ont été évoqués des sujets tels que le développement touristique et la stratégie marketing de la station, mais aussi l'organisation des activités scolaires. Concernant le partenariat, il a été décidé de consolider les échanges réguliers de jeunes et de développer des échanges professionnels entre les deux stations (agents communaux, pisteurs, moniteurs...).

Participez vous aussi au programme d'échange !

Dans le cadre du jumelage, un programme d'échange est prévu en 2017 pour les jeunes de la commune **nés en 2000-2001** :

- du 17 au 28 février* : accueil des jeunes Américains à Courchevel
- du 10 au 31 juillet* : séjour à Park City et en camping itinérant

Envoyez votre candidature **avant le 15 avril 2016** (le nombre de places étant limité à 19 jeunes, l'inscription se fera selon la date de réception des courriers). Plus d'infos sur les conditions de participation et modalités pratiques : www.mairie-courchevel.com
*dates données à titre indicatif

Contact :
Martine Parizot, Association Saint-Bon Courchevel Park City
46, route du Grenier - Le Grenier
73120 ST BON TARENTEISE
06 15 84 00 06

Dans la nuit du 4 au 5 avril, la TNT passera en Haute Définition !

Attention, si vous êtes équipé d'une antenne râteau pour recevoir la télévision, cet article vous concerne ! En effet, dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, les chaînes de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) vont passer en Haute Définition (HD) sur l'ensemble du territoire français. Une démarche nationale afin d'offrir une meilleure qualité d'image et de son aux téléspectateurs et pour que chacun accède aux 25 chaînes gratuites de la TNT. Pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril, vous devez donc vérifier que votre téléviseur est compatible HD.

Comment savoir si mon téléviseur est compatible avec la Haute Définition ?

Un test simple suffit pour vérifier la compatibilité de votre téléviseur : allumez-le et vérifiez que le logo « HD » apparait en haut de votre écran sur les chaînes 7 ou 57. Si ce logo apparait, aucun changement n'est à prévoir. Si ce n'est pas le cas, il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25 euros dans le commerce). Pensez à anticiper cet achat afin d'éviter toute rupture de stock dans

les magasins ! Enfin, le 5 avril, un réglage de votre téléviseur sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes. Il vous faudra lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de votre téléviseur (ou de son adaptateur le cas échéant).

Des aides pour vous accompagner

Vous souhaitez une aide financière pour l'achat de l'adaptateur TNT HD ? Ou une assistance pour mettre en service votre équipement ? L'Etat a prévu des aides selon certains critères et un intervenant peut venir gratuitement à votre domicile pour installer votre adaptateur.

À SAVOIR

Pour plus d'informations :
0970 818 818 (prix d'un appel local)
ou rendez-vous sur le site www.recevoirlatnt.fr

Un programme qui fait la part belle à l'intergénérationnel

L'École Buissonnière intègre régulièrement des activités l'intergénérationnelles dans son programme d'animations. Ces rencontres permettent de réunir les seniors et les enfants autour d'activités communes. Ces échanges sont constructifs pour tous : les plus jeunes reçoivent la transmission des connaissances ou du savoir-faire de leurs aînés. Quant aux plus âgés, ils participent activement à la vie de leur commune, en bénéficiant du plaisir de côtoyer de jeunes enfants.



Un mardi gras de 3 à 83 ans...

Ainsi, le 9 février, une dizaine d'enfants de la crèche du Praz déguisés pour l'occasion sont venus fêter Mardi gras avec les seniors. Chaque petit associé à un adulte, a effectué une activité manuelle « collage de gommettes » et partagé un goûter. C'était une première pour ces « bout d'choux », de moins de 3 ans pour la plupart ! « Les enfants étaient très excités de rendre visite aux papas et aux mamies » explique Maeva, animatrice de la crèche. « Ils ont été un peu impressionnés au début, mais après quelques instants, ils ont très bien réagi, pas de larmes, pas de cris... L'expérience pourra être renouvelée ! ». L'ambiance était très détendue entre les deux générations. On peut avoir huit décennies d'écart et partager des activités communes ! Du côté des papas et mamies, le ressenti est positif. « Ils sont adorables, très

mignons avec leur maquillage et leurs déguisements de Mardi gras. Ils nous apportent beaucoup de gaieté, de fraîcheur et de tendresse », affirme joyeusement Marie-Claude. « Nous passons un moment très agréable et nous nous sentons rajeunir au contact de tous ces petits » renchérit Patricia.

À SAVOIR

D'autres rencontres intergénérationnelles sont programmées avec les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) intercommunal :

Le 30 mars : Projection du reportage « Il était une fois » suivi d'un débat
Le 27 avril : « Partageons des chansons »

Retrouvez toutes les activités de l'École buissonnière pour ce trimestre

CONFÉRENCES

De belles rencontres en perspective

- **Le 12 avril**
Noël Pelegrin présentera et commentera un diaporama sur la Namibie.
- **Les 22 et 24 mars**
M. Pham Quang Lê donnera une conférence sur la thématique du bonheur. Un peu de spiritualité dans notre vie quotidienne !
- **Le 4 mai**
Conférence sur la maladie de Parkinson animée par M. Guy Janet-Maître.

Les conférences sont ouvertes à tout public.

2 SORTIES AVEC LA SAINT-BONNAISE ET LE CCAS

- **Le 21 avril** : Une sortie en Chartreuse - visite du musée de l'ours et du château de Miolans
- **Le 18 mai** : Une sortie en Maurienne - visite du musée de l'Opinel et du fort Victor-Emmanuel

Le programme complet (informatique, gym, photographie, peinture, etc) sur www.mairie-courchevel.com
Plus d'infos
06 58 56 06 89 / 04 79 08 24 14

Le beaufort, « prince des gruyères »

Autrefois appelée « la commune aux 1000 vaches », Saint-Bon était une terre agricole sur laquelle régnaient les Tarines. Toujours présentes, elles permettent de produire du beaufort sur la commune depuis plusieurs siècles.



LA PACHONNÉE : Chaque soir, on attachait les vaches à des piquets (« pachons ») de façon à ce qu'elles soient prêtes pour la traite, soir et matin. Equipé de son « botte-à-cul », le bon montagnard traitait 20 à 25 vaches en 3 heures. Le troupeau nécessitait ainsi la présence d'une dizaine d'hommes (aujourd'hui, une machine en fait 185, avec 2 hommes). Les Avals en 1957



LE STOCKAGE : La cave de l'actuelle Ecole buissonnière (rue des beauforts) pouvait recevoir 500 fromages, chacun pesant environ 80 kilos. Eugène Chardon en 1983



LE CAHIER DE PESÉE : De septembre à juin, le lait qui n'était pas consommé dans la famille était apporté à la fromagerie, où il était pesé. Chaque pesée était consignée dans un cahier. De la tomme était ensuite fabriquée, puis redistribuée aux familles en fonction de la quantité de lait apporté. Celui-ci constituait donc une vraie monnaie d'échange. Cahier de 1952

Au début du XX^e siècle, Saint-Bon comptait plus de bêtes (vaches et chèvres) que d'habitants et l'agriculture était la principale source de revenus. Pour les anciens du village, c'était en quelque sorte « la civilisation de la vache ! » Chaque famille avait au moins une ou deux bêtes, et un « or blanc » existait déjà à Saint-Bon... le lait !

Début juin, les vaches étaient sorties dans les « communaux » (parcelles appartenant à la commune). Le troupeau représentait une grande force de tonte et la présence des bêtes impactait beaucoup les paysages. Alors que Saint-Bon compte 1625 hectares de forêt aujourd'hui, il n'y en avait que 736 en 1911 ! Le troupeau gagnait ensuite les alpages pour les « 100 jours ». Ce travail saisonnier débutait autour du 15 juin, jusqu'au 15 septembre environ. Pour les plus jeunes, c'était parfois douloureux de quitter sa famille aussi longtemps pour vivre dans des conditions souvent difficiles.

Là-haut, l'organisation était bien rôdée, avec une hiérarchie quasi-militaire ! Alors que le fruitier était le chef de l'alpage, on trouvait ensuite

le premier et le second berger, le gouverneur qui s'occupait des fromages à la cave, le pachonnier qui plantait les piquets et étalait les bouses qui servaient d'engrais, le bocatin qui gérait les chèvres alors que le modger s'occupait des génisses, le muletier qui était chargé du bois pour chauffer le chaudron et le renfort qui faisait un peu de tout !

Le fromage était fabriqué sur place, dans les alpages, avec le lait collecté. Les meules étaient ensuite descendues par deux sur des mules. Un bon été, on pouvait produire 20 tonnes de beaufort. Une fois au village, celui-ci était stocké avant d'être vendu, le plus rapidement possible, à Grenoble, Chambéry, Paris, Turin... Comme les fromages étaient numérotés, cela favorisait la superstition et certains voulaient toujours le même numéro ! Le 1, le 100... Le gérant répartissait enfin les bénéfices au prorata de ce que les vaches avaient produit comme lait. La majorité des familles adhéraient alors au « fruit commun » (devenu groupement pastoral dans les années 80).

Une fois les bêtes redescendues au village, les familles apportaient le lait aux fromageries du Praz et de

Saint-Bon le Haut où l'on fabriquait exclusivement de la tomme pour la consommation familiale.

Le Maire était président du Fruit commun, le curé bénissait les alpages... Toute la vie du village était tournée vers les Tarines, leur lait et le fromage. Et dans chaque famille, la vie s'organisait également à travers cette activité. Chacun, même les plus petits, avait ses tâches à accomplir : descendre le foin, nettoyer l'écurie, traire les bêtes...

Avec le développement de la station de Courchevel dans les années 60, de nombreux agriculteurs ont préféré se tourner vers le tourisme. Aujourd'hui, peu d'exploitants poursuivent leurs activités sur la commune mais du beaufort continue d'être produit chaque année grâce au lait des vaches venant de la vallée et pâturant dans nos alpages chaque été. Des trèfles, des violettes... c'est la flore présente dans nos montagnes qui donne son goût particulier à notre beaufort !

Merci aux seniors de l'Ecole buissonnière pour le partage de leurs souvenirs.



26 MARS



16 & 17 AVRIL



24 JUIN

Calendrier des événements et animations

MARS

Le 26 Atelier démonstration sur l'entretien des pommiers de montagne

Comment tailler les bourgeons, avec Xavier Blanc
RDV à 9h aux jeux d'enfants (parking de la mairie) à Saint-Bon

Les 26 et 27 Championnat de France de ski nordique Courchevel / Méribel

Rendez-vous au stade de saut à Courchevel le Praz :

• **Samedi 26** : épreuve de saut spécial de 18h30 à 20h30

• **Dimanche 27** : épreuve de saut (spécial / combiné nordique) à 8h

Les autres épreuves se dérouleront à Méribel.

Plus d'infos : www.sportcourchevel.com

Les 26 et 27 Les Festives de Pâques

Boom de Pâques, balade féérique, chasse aux oeufs sur le domaine skiable, messe de Pâques et concert gospel à la patinoire

Le 30 La Grande Dévallée en après-ski

(17h) parcours semé d'embûches

AVRIL

Le 2 Fêtons le Globe de cristal de Super-Combiné d'Alexis Pinturault

Ski-show, démonstration par les jeunes du Club des sports, descente aux flambeaux des moniteurs... En présence d'Alexis Pinturault, d'Anne-Sophie Barthet, de Taïna Barioz, Léa Lemare et de Noémie Larrouy. RDV à 20h sur le front de neige de Courchevel

Le 3 3 Vallées Enduro

Journée ski ponctuée d'épreuves originales et ludiques sur le domaine skiable

Les 16 et 17

GRAND WEEK-END DE FIN DE SAISON

• FERIA BLANCHE

Barbecue, concert et animations sur le domaine skiable

• DYNASTAR X3 COURCHEVEL

Triathlon vélo, trail et ski alpin du Carrey à la Saulire

• FÊTE DU CLUB DES SPORTS

• Grande braderie des commerçants
• Salon des propriétaires de résidences secondaires et loueurs de biens

Deux journées d'échange avec les acteurs de la station, à la Croisette, et l'occasion de profiter des plaisirs de la neige avec une balade en raquette et d'autres activités

Renseignements et inscriptions au Salon des propriétaires :
Michèle Hérard - Courchevel Tourisme
mherard@courchevel.com

Le 24 FERMETURE DE LA STATION

Retrouvez toutes les expositions permanentes de la commune, tous les événements et plus d'infos :
www.courchevel.com

JUIN

Le 24 Feux de la Saint-Jean

Vous êtes volontaire pour confectionner et / ou allumer un feu dans votre village ou au sommet de la commune, et participer ainsi à un événement inédit sur la station ?

Contactez-nous :

Dominique Thabuis - 04 79 08 48 81

État civil

Naissances

Benjamin GUIDI, né en janvier 2016
Lucy PINEL, née en janvier 2016

Décès

Danielle RAFFIN, épouse de Michel RAFFIN, Président du Club des Sports de Courchevel
28 février 2016

Sylvie, Martine et Philippe JORIOZ ont la douleur de vous faire part du décès de leur père **Léon Gabriel JORIOZ**, ancien directeur des remontées mécaniques de Moriond et fondateur du restaurant de piste La Casserole.

Félicitations à nos sportifs !



Alexis Pinturault



Anne-Sophie Barthet



Taïna Barioz



Noémie Larrouy



Léa Lemare



Le 2 avril

**Fêtons le Globe de Cristal
de Super-Combiné d'Alexis Pinturault**

R D V | **Front de neige
à 20h** | **DE COURCHEVEL**

Présence de tous les athlètes
qui ont pris un départ en Coupe du Monde cette saison

Ski Show, démonstration par les jeunes du Club des Sports,
descente aux flambeaux des moniteurs, feu d'artifice, dance-party

